

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 05 01 2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Section de Tahiti – secteur Urbain					
2	LIBELLE DU POSTE : Agent d'entretien des infrastructures de voiries					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : AN5					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 6339			
	PROGRAMME : 962 02		CENTRE DE TRAVAIL : 327			
	PROGRAMME R.H : 97401					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Papeete – Secteur urbain – Pirae à Puaruu					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent d'entretien des infrastructures est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières relevant de la direction de l'équipement au sein du secteur urbain de Tahiti (Pirae à Puaruu).					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef d'équipe « Curage et assainissement » du Secteur urbain (Pirae à Puaruu)					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel et outillage de chantiers ; - Equipements de protection individuelle (EPI).					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Permis de conduire véhicule légers (VL) obligatoire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparation des infrastructures routières et ses dépendances ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Assurer l'entretien du matériel et de l'outillage					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent non fonctionnaire de l'administration de catégorie 5 (en cours de transformation en aide technique FPPF-D)
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civil (infrastructures, VRD) et bâtiments

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Être autonome ;		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline ;		X	
	- Aptitude à la polyvalence ;		X	
	- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité au travail ;		X	
	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer ;		X	
	- Sens du respect des directives et des consignes ;		X	
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments ;		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 à 5 ans (minimum 3 ans)
----	---

Pour le directeur de l'équipement

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :